Rs 7,7629/12

RAPPORT

SUR

L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES

D'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

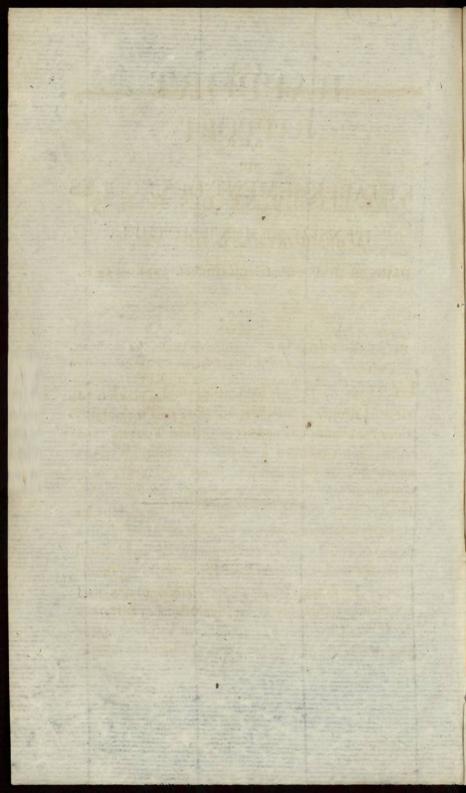
DANS LE DÉP. DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE,

PAR.

Paul-Emile FROSSARD, Ministre de l'Église Évangélique, l'un des Fondateurs du nouveau Système d'Enseignement en France, Membre honoraire de la Société des Ecoles Britanniques et étrangères de Londres, Correspondant des Sociétés établies à Paris et en Suisse pour la propagation de l'Instruction élémentaire.

A PARIS,

Chez Louis COLAS, Imprimeur-Libraire de la Société d'Enseignement mutuel, rue Dauphine, n.º 52.



RAPPORT

SUR

L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES

D'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

DANS LE DÉP.T DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

manife S. I.er

Introduction,

La cause de l'enseignement mutuel, plaidée au tribunal du génie, de l'expérience, de l'humanité, triomphe, enfin, de l'opiniâtre routine. Tous les bons esprits ont concouru à sa défense, tous les cœurs sensibles à sa propagation. Il est démontré, nonseulement que l'instruction primaire n'offre aucun danger, mais qu'elle est avantageuse sous tous les rapports religieux, moraux et sociaux. Aussi chaque département de notre excellente patrie possède-t-il déjà des écoles dirigées par la nouvelle méthode. Toutes les âmes généreuses se réunissent pour en augmenter le nombre et les bienfaits. Les Ministres des Cultes Chrétiens élèvent aussi en leur faveur leur voix persuasive. Le Gouvernement sanctionne ce ju-

gement prononcé par l'opinion générale; il accomplit par d'abondans secours ce vœu unanime de tous les vrais amis de la religion, de la morale et de la prospérité publique.

Au milieu de cet enthousiasme qui enflamme l'Europe entière et particulièrement la France, comment est-il possible que les détracteurs de cette belle institution osent encore élever une voix opiniâtre pour étouffer les acclamations de la justice et de la vérité?

Cependant, quand nous entreprenons de démontrer les incalculables avantages de l'enseignement mutuel, nous entendons sans cesse répéter cette objection, qu'on peut appeler un véritable blasphême: «Instruire » le peuple, c'est le rendre difficile à gouverner et » prompt à la révolte; c'est l'enlever à la culture des » terres; c'est l'arracher aux arts mécaniques; c'est, » en un mot, entretenir dans son âme une ambition » qu'il n'eût jamais éprouvée, si l'on n'avait point » irrité son orgueil par une inutile instruction. »

C'est ainsi que raisonnent l'ignorance et l'égoisme, dont l'influence est malheureusement si puissante dans notre siècle: l'ignorance, parce que ceux qui élèvent de telles difficultés n'ont jamais réfléchi sur les dangers de ce honteux système; l'égoisme, parce que ceux qui possèdent eux-mêmes une faible instruction, sont si jaloux de ce privilège, qu'ils ne se montrent pas fort empressés à le partager avec leurs semblables.

Ces préjugés retardent d'autant plus les progrès

de l'enseignement mutuel, qu'on les revêt des couleurs les plus spécieuses. Espérer de les combattre victorieusement, ce serait me faire illusion sur la faiblesse de mes moyens; ce serait substituer mon impuissante voix aux argumens irrésistibles des zélés défenseurs du système. Je me bornerai donc à quelques considérations générales.

1.º L'instruction du peuple, loin de le porter à la révolte ou à la désobéissance aux lois de la patrie, soumet sa volonté à ce qui est vraiment propre à fortifier la tranquillité publique et la prospérité sociale. Qu'un Etat soit gouverné par des lois dont toutes les dispositions concourent à l'intérêt général; alors qui ne conviendra que si l'on prépare, dès l'enfance, les citoyens à méditer ces sages lois et à les apprécier à leur valeur réelle, ils chériront le gouvernement et · observeront religieusement ses ordonnances ! Au contraire, refusez-leur la faculté de les lire: alors, ou ils ne les connaîtront jamais, ou ils n'apprendront à les connaître que par tradition. Dans le premier cas, ils les enfreindront par ignorance; dans le second, elles ne sauraient frapper leurs oreilles sans éprouver des altérations ou des commentaires; elles se présenteront par conséquent à eux sous des rapports peu propres à se concilier leur vénération et leur amour. D'ailleurs, l'éducation n'ayant point disposé leur esprit à voir avec exactitude, à comparer avec sagacité, à raisonner avec rectitude, ils n'appercevront souvent que de l'arbitraire ou de l'injustice dans les mesures commandées par l'intérêt général, par cela seul qu'elles les contrarient. Ce sont ces préjugés, ces faux jugemens, ces perfides suggestions, fruits empoisonnés de l'ignorance, qui rendent le peuple si difficile à gouverner.

En effet à quelle cause doit-on attribuer tant de scènes d'horreur qui ont ensanglanté la révolution ? D'une part, à l'ignorance; de l'autre à la cupidité si habile à tirer parti de l'erreur. Le peuple, incapable de raisonnement, s'est laissé entraîner, par une foule d'ambitieux, qui n'avaient d'autre but que de servir leur propre cupidité; et qui, pour arriver à leurs fins, faisaient mouvoir le peuple comme une machine, en l'éblouissant par des promesses, ou en l'épouvantant par des menaces. Ces scènes de destruction ne se renouvelleront plus, dès que le peuple, retiré de l'état d'abrutissement où il était plongé, sera rendu capable de comparer, de juger, de réfléchir. Alors il trouvera le bonheur dans un gouvernement constitutionnel; il obéira à ses lois régénératrices; il suivra, avec d'autant plus d'empressement et de satisfaction, la route de l'obéissance et de l'ordre, qu'elle seule pourra le conduire à l'aisance, à la paix.

2.º S'il est absurde de prétendre que l'instruction conduira le peuple au mécontentement ou à la révolte il ne l'est pas moins d'avancer que des connaissances conformes à leur état et à leurs besoins, détourne-ront l'agriculteur et l'artisan de leurs utiles travaux.

L'expérience prouve, au contraire, que l'instruction sert leur intérêt particulier, aussi bien que l'intérêt général; qu'elle les rend plus laborieux; et que par elle ils deviennent plus aptes à réussir dans leurs entreprises. Le cultivateur instruit sait mettre à profit les découvertes utiles; il ne se laisse point maîtriser par d'antiques préjugés, toujours opposés à l'amélioration de l'agriculture. L'artisan apprend à soumettre ses méthodes aux modifications nécessaires tant à la solidité de son ouvrage qu'à son élégance et à son prompt débit. Il ne prête point l'oreille aux absurdes raisonnemens de ceux qui ne trouvent bon que ce que le temps a consacré, et avantageux que ce qui excitait l'étonnement de leurs ancêtres, comme si tout dans les sciences et les arts n'était pas susceptible de perfectionnement.

3.º Affirmons encore que l'instruction ne tendra nullement à dégoûter de leur état ceux qui la reçoivent et à élever dans leur âme des idées ambitieuses. Un artisan ne se décide pas aisément à renoncer à un métier qui fit vivre son père et sa famille, qu'il pratiqua dès le berceau, auquel il s'est habitué dès ses plus tendres années, pour briguer un emploi dans la société, fondant toutes ses prétentions sur cela seul qu'il sait lire et écrire. Supposons même qu'une telle folie puisse germer dans sa tête, trouvera-t-il facilement les moyens de la satisfaire? Il aura pour concurrens des hommes bien autrement dignes de la confiance publique; et rougissant de son égarement,

il ne verra rien de mieux à faire que de retourner à sa chaumière ou à son métier. La révolution avait confondu toutes les conditions; mais un gouvernement réparateur et constitutionnel les replace dans un juste équilibre. Pendant trop d'années, la terre manquait de bras propres à la cultiver; les ateliers, d'ouvriers pour les mettre en activité; les beaux arts, de talens habiles à les faire fleurir. Tous les jeunes habitans des villes et des campagnes, forcés d'abandonner leurs demeures, étaient transplantés sur un sol étranger, où la noble ardeur de la gloire remplacait dans leur âme l'industrie pour laquelle ils étaient nés. Grâces à la Providence, ce fléau désolateur a interrompu ses funestes ravages. Une foule de braves guerriers sont rentrés dans leurs foyers; et loin que les connaissances qu'ils ont acquises dans les régions qu'ils ont parcourues, aient exalté leur ambition, ils reprennent gaîment les travaux qu'ils avaient abandonnés; ils changent leurs épées en socs de charrue; de sorte qu'après s'être généreusement dévoués pour la gloire de leur patrie, ils travaillent avec la même ardeur à son bien-être.

4.º Disons enfin que loin d'être nuisible à la prospérité de l'Etat, l'instruction contribue puissamment à l'augmenter. Les possesseurs d'un bien si précieux jouissent d'une existence plus douce, plus variée, plus digne de leur noble origine, plus conforme à leur excellente destination. Sans élever leurs idées audessus de la sphère dans laquelle ils doivent demeurer renfermés, et sans irriter leur ambition, l'instruction les console de mille maux; elle les guide dans la jouissance de tous les bienfaits de la création; elle ouvre, en un mot, devant eux tous les trésors de la vie sociale. Voulons-nous rendre palpable cette importante vérité? Parcourons la SUISSE, l'ALLEMAGNE, la PRUSSE, la HOLLANDE, la SUÈDE, les ILES BRITANNIQUES, où l'instruction primaire est poussée à un très-haut degré? Y trouverons-nous toutes les conditions de la société confondues? Verrons-nous les citoyens des classes inférieures, enflammés du désir de s'élever au-dessus de leur condition, abandonner les ateliers où ils avaient passé leur enfance, pour se revêtir de la robe magistrale, ou ceindre l'épée du guerrier? Au contraire, la civilisation, fille de l'instruction, y fait incessamment de nouveaux progrès. Elle maintient chaque homme dans la condition à laquelle il est propre. Elle appelle tous les enfans de la patrie à contribuer à sa gloire, à sa prospérité.

Notre excellente France elle-même voit-elle diminuer le nombre de ses artisans, maintenant que l'instruction répand parmi eux ses émanations salutaires? A peine s'est-il écoulé quatre ans depuis que les premières écoles d'enseignement mutuel ont été ouvertes; déjà leur nombre s'élève à 800, dont la moitié offre une instruction gratuite, non-seulement aux enfans de 6, 7, 8 et 9 ans, mais encore aux adultes de la classe ouvrière.

On remarque déjà de grandes améliorations dans les arts, les manufactures et les travaux publics; on découvre surtout parmi le peuple plus d'intelligence et de mœurs, plus d'ordre et d'émulation, j'ajouterai avec une vive satisfaction, plus de respect et d'attachement pour notre bienfaisant Monarque. « Qu'on ne craigne donc pas, » affirmerai-je avec M. le Procureur du Roi du tribunal de Mont-de-Marsan, dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture d'une école d'enseignement mutuel: « Qu'on ne craigne pas de voir s'introduire » une confusion affligeante des rangs sociaux, ni un » désir inquiet et immodéré de s'élever au-dessus de » sa condition. Le laboureur ne quittera pas la char-» rue, parce qu'il aura appris à lire et à écrire; » mais il sera prémuni contre les pièges qu'une » complète ignorance rencontre sous ses pas. Une ins-» truction élémentaire ne détournera pas l'artisan » honnête et laborieux de l'utile profession de ses » pères. S'il n'est doué que d'une intelligence ordi-» naire, il ne sortira pas de la sphère où l'a mis sa » naissance, mais il sera placé plus avantageuse-» ment que celui qui aura négligé de s'instruire. » Je dirai encore avec lui: « Si la Providence lui a » accordé le génie qui franchit tous les obstacles, » pourquoi faut-il enchaîner son essor, et le retenir » dans les langes de l'ignorance ?

S. II.

Situation des Ecoles primaires du département de la Charente-Inférieure avant l'introduction du nouveau système d'enseignement.

Au mois de décembre 1817, il n'existait dans ce département que deux écoles d'enseignement mutuel, l'une formée à Rochefort, à l'usage des élèves de la marine, l'autre à la Rochelle, pour les enfans de la religion réformée. Elles font honneur à leurs fondateurs; mais les principes du système n'étaient point répandus au-delà de leur enceinte. Si l'on voulait se faire une juste idée de l'état de l'enseignement primaire, il faudrait donc examiner successivement le nombre des écoles qui étaient établies à cette époque, le zèle des parens à procurer à leurs ensans quelques connaissances utiles, le genre d'instruction que ceux-ci recevaient dans ces écoles, enfin les dispositions qu'ils y apportaient. Cet examen suffirait pour démontrer combien l'instruction primaire était imparfaite, soit qu'on la considere sous un point de vue général, soit qu'on entre dans des détails particuliers; il prouverait en même temps combien il était urgent d'y introduire la nouvelle méthode.

N'ayant pas des données suffisantes pour entrer dans les détails sur cet objet, je me bornerai à quelques considérations générales:

1.º Le dépt. de la Charente-Inférieure comprend une

ville de 16 à 18000 âmes, une autre ville de 15000 âmes, plusieurs de 3 à 8000 âmes, enfin une grande quantité de bourgs et de villages très-peuplés. La ville la plus considérable, qui est le chef-lieu, renferme un nombre suffisant d'écoles pour la classe supérieure de la société. Mais si tous les enfans de la classe ouvrière étaient appelés à recevoir de l'instruction, comme ils devraient l'être, le nombre des écoles primaires serait loin d'être proportionné à celui des élèves. Quant aux écoles gratuites, il n'en existait aucune. Que résulte-t-il du manque absolu de ces établissemens de charité? C'est que la plupart des ouvriers du port et de la ville ne savent ni lire, ni écrire, et que cette ignorance complète en porte un grand nombre au vagabondage, même à une conduite répréhensible. Dans les villes du second ordre, le besoin d'écoles en général était encore plus vivement senti. Pour recevoir une éducation conforme à ses besoins, le fils de l'homme en place, du négociant, du propriétaire, étaient, dans quelques-unes, obligés de quitter la maison paternelle et d'aller habiter le chef-lieu. La classe ouvrière avait peu de moyens d'instruction; et sur 3 ou 400 pauvres il n'y en avait que 15 ou 20 qui la recussent gratuitement.

Je puis appliquer aux bourgs l'observation que je viens de faire sur les villes du second ordre.

Quant aux villages, disséminés en grand nombre sur la surface du département, ils n'offraient, pour la plupart, aucune source d'instruction. Pour prouver ce que j'avance, je pourrais citer plusieurs villages près de St.-Sernin, sur la route de Saintes;

2,º Encore si les écoles primaires, et mon but est de ne parler dorénavant que de celles-ci, étaient assidûment fréquentées, quoiqu'elles soient chacune sous la surveillance d'un seul instituteur, et qu'elles soient dirigées d'après l'ancienne méthode qui ne permet pas d'instruire un grand nombre d'élèves à la fois, elles pourraient occuper une partie de la jeunesse des villes et des campagnes. Mais la plupart des instituteurs se plaignent du peu de zèle des parens à leur confier l'instruction de leurs enfans; et leurs plaintes sont d'autant plus fondées, qu'ils n'ont souvent sous leur direction, que 15 ou 20 élèves, rarement ce nombre s'élève-t-il à 30. La Tremblade, par exemple, ville d'environ 3000 âmes, possédait une école qui ne contenait que 12 élèves, une seconde qui en recevait moins encore, une troisième, enfin, qui n'en avait que 3 ; l'indifférence était même telle, que les instituteurs ne se flattaient nullement d'obtenir un plus grand nombre d'écoliers.

Pourquoi une telle disette d'élèves, dans des contrées populeuses, lorsque, surtout, il s'agit d'une instruction si nécessaire à la classe la moins élevée du peuple? J'attribue cette négligence à deux causes : l'insouciance blâmable de la plupart des pères de famille, et la misère d'un grand nombre.

Un sage ami conseillait à un paysan d'envoyer son fils dans une école primaire. « Pourquoi faire? » lui

répondit celui-ci. «J'ai bien vécu sans savoir ni lire » ni écrire, mon fils pourra s'en passer aussi bien » que moi »? Quel est celui qui tenait un tel langage? C'est un homme qui vit dans l'aisance; on peut même dire qu'il est riche. Il lui serait donc bien facile de procurer à ses enfans des avantages dont il n'a pu jouir lui-même, et dont, malgré son air insouciant, il a dû souvent sentir la privation. - S'il s'agissait de choses superflues, nous dirions avec lui: « Puisque vous avez vécu sans elles, il est » inutile de les connaître. » Mais nous parlons de l'instruction la plus nécessaire, d'un avantage d'autant plus réel et plus désirable, que mis à profit, il peut conduire à une vie douce ici bas, et dans le ciel à l'éternelle félicité que Dieu assure à ses enfans. Ces hommes ont vécu, sans doute, quoique privés d'une connaissance qu'ils regardent comme inutile; mais ils auraient mieux vécu, s'ils en avaient été enrichis. Ils auraient pu se mettre en garde contre les artifices de tous les fourbes qui ont su profiter habilement de leur ignorance pour les tromper; ils auraient existé d'une manière plus conforme à leur nature et à leur destination; ils se seraient procuré les louables et utiles délassemens qu'offre la lecture des bons livres, surtout de ceux qui les auraient guidés dans la route de la vertu; ils se seraient disposés, enfin, à se nourrir abondamment des saintes écritures qui nous approchent de Dieu, qui fixent nos relations avec cet excellent Père, qui nous font

apprécier toute la grandeur des bienfaits qu'il répand sur nous: l'envoi de son Fils bien-aimé, notre rédemption par l'effusion de son divin sang, et la vie éternelle promise à ses vrais disciples;

3.º Quel est encore, dans la plupart des bourgs et des villages, le langage d'un grand nombre de malheureux pères de famille? « Nous sommes trop » pauvres, » disent-ils, «pour envoyer nos enfans à l'é-» cole. Les instituteurs, déjà assez occupés malgré le » petit nombre de leurs élèves, ne peuvent recevoir » gratuitement que peu d'indigens. Il en résulte que » nous sommes réduits à la triste perspective de voir » grandir nos enfans sans leur donner aucune ins-» truction. » Que répondre à ces trop justes observations? Cette déplorable calamité ne peut être attribuée ni aux administrations communales, qui sont dans l'impossibilité de pourvoir à de pareilles dépenses, ni aux instituteurs que la charité porte, dans un grand nombre de communes, à recevoir dans leurs écoles un nombre de pauvres fort supérieur à celui qu'ils s'étaient engagés à instruire sans rétribution. Et qu'on me pardonne, à cause de l'intérêt que je prends à l'instruction de la classe indigente de la société, si je me permets de payer ici un juste tribut d'éloges et de reconnaissance à MM. les instituteurs Reynaud père, de la Tremblade, et Arsonneau, de Marennes. L'un et l'autre se sont toujours fait un vrai plaisir de prendre sous leur tutelle autant d'enfans dénués de secours, qu'il leur était possible de le faire; aussi

sont-ils cités par leurs concitoyens pour leur zèle et leur bienfaisance. Mais quel est le remède le plus salutaire au mal que je viens d'indiquer? C'est l'introduction du nouveau système qui permet aux instituteurs de diriger, sans se donner plus de peine, un nombre d'élèves bien plus considérable, et qui procure à ceux dont le cœur est vraiment bienfaisant, la douceur d'en étendre au loin les salutaires influences;

4.º Quel est le genre d'instruction qu'on reçoit dans les écoles? - Le tableau que je pourrais présenter ici, ne serait point nouveau, car la plupart des écoles primaires de France, dirigées d'après l'ancienne méthode, offrent beaucoup d'insouciance de la part des maîtres, souvent peu de connaissance de ce qu'ils enseignent, quelquefois même de l'aigreur, de la brutalité dans leur caractère. Cependant je dois le dire, à la louange des écoles que j'ai parcourues dans le département de la Charente-Inférieure; je n'ai point vu que ces défauts fussent dominans chez les instituteurs ; et si les élèves ne fesaient pas plus de progrès que partout ailleurs, cherchons-en la cause dans l'influence d'un système d'instruction tout-à-fait rebutant, et qui n'avait besoin que d'une heureuse époque pour tomber dans un discrédit total.

Attribuons donc le mauvais succès de l'enseignement primaire à la méthode employée jusqu'à nos jours. Pour le prouver, il nous suffira de dire un mot de cette méthode et de la discipline de ces écoles. Tout le monde connaît la manière dont les enfans appre-

ment à lire; chacun à son tour s'approche de l'instituteur, il est admis à épeler ou à lire pendant un espace de temps proportionné à la longueur de la séance. Celle-ci est divisée en trois parties : la lecture, l'écriture et l'arithmétique; elle dare trois heures. Une heure est donc consacrée à l'enseignement de chacun de ces trois objets. Cela posé, quelle est la longueur de la leçon que chaque élève reçoit de son instituteur? Pour la déterminer, il suffit de diviser chaque heure qu'il consacre à la lecture, par exemple, en autant de parties qu'il a d'élèves sous sa surveillance. Si ces enfans sont au nombre de 10, chacun obtiendra six minutes pour cette branche de son instruction; s'ils sont 20, la lecture ne les occupera que trois minutes. Supposons ce dernier nombre, et il est d'autant moins exagéré que les écoles contiennent quelquefois plus de 30 écoliers; supposons . encore que leur instituteur leur consacre 3 heures le matin et 3 heures le soir, il en résulte que chacun ne recoit dans le jour qu'une leçon de six minutes pour la lecture, et autant, soit pour l'écriture, soit pour l'arithmétique; ce qui fera dans l'année, déduction faite des jeudis et des dimanches, 78 heures 18 minutes. Il est vrai que tous les enfans n'apprennent pas à lire, à écrire et à compter; et que la diminution d'une de ces parties de l'instruction augmente le temps que ceux qui ne les suivent pas demeureut auprès du maître pour apprendre les autres objets. Mais aussi, nous ne faisons aucune mention des

jours de fêtes, des vacances, des maladies qui peuvent affliger et l'instituteur et les élèves. — Que font ceux-ci pendant les momens de la séance où ils sont livrés à eux-mêmes? On leur ordonne de préparer un devoir; mais l'instituteur peut-il se fier à leur docilité ou à leur attention au point d'espérer qu'ils s'occuperont exclusivement de ce qu'il leur prescrit? C'est ce qu'on ne saurait attendre des enfans de nos jours. On voudrait donc nous faire croire que ceux pour qui une telle instruction était suffisante, avaient reçu le bienfait d'une raison toute formée, même à l'âge de 8 ou 10 ans.

Il est aisé d'établir les progrès des élèves d'après le calcul simple que nous venons de présenter. Combien, en effet, qui croupissent plusieurs années sur les bancs de l'école sans sortir de la plus grossière ignorance? Combien qui ne peuvent les quitter, qu'au bout de 6 ou 7 ans d'une assiduité non interrompue, pour aider leurs parens dans leurs travaux ou pour entrer en apprentissage? Combien, enfin, qui, rebutés par la mauvaise méthode qu'on emploie pour les instruire, abandonnent les écoles où ils ont sacrifié un temps très-précieux, aussi peu instruits que quand ils y sont entrés ? Veut-on soumettre à une discipline régulière des enfans volages et inattentifs? il est nécessaire de punir souvent, et de punir de manière que celui qui est châtié n'oublie ni sa faute ni le mécontentement de son instituteur. C'est ce qui a conduit à l'invention de ces instrumens de supplice, la terreur

des enfans et le mépris de ceux qui les voient infliger. Et quel est le résultat de ces châtimens corporels souvent sévères et toujours humilians? Ils avilissent le caractère, ils endurcissent le cœur, ils habituent à la fausseté, ils font une loi de la dissimulation. — Un enfant a-t-il été battu? il n'en est pas moins paresseux, indocile, opiniâtre. Il ne cherche point à éviter une nouvelle punition par plus d'attention, d'amour de l'étude; mais il devient fertile en excuses, il cherche son salut dans le mensonge. En vain même est-il puni pour avoir essayé d'un moyen si odieux de justification, il ne manquera pas dans la suite de l'employer encore, et de se couvrir de ce retranchement comme d'un mur inexpugnable.

Dans quelles dispositions d'esprit ces pauvres enfans peuvent-ils donc entrer dans des écoles dont la pensée seule les remplit de terreur? La réponse est facile. Contraints par leurs parens à s'y rendre, ils le font toujours avec humeur. Ingénieux à retarder le moment de leur arrivée, soupirant à la vue des bancs sur lesquels ils vont s'asseoir, sans goût pour le travail, sans émulation pour le bien, sans ardeur pour s'instruire, quels progrès pourront-ils faire?

Tel était l'état des écoles primaires dans le département de la Charente-Inférieure. Tel est encore le tableau trop fidèle de la plupart de celles où l'on suit l'ancienne méthode. (a)

⁽a) Nous ne comprenons point dans cette censure les ins-

A peine le tiers des enfans de la classe inférieure de la société apprenait-il à lire et à écrire; encore leurs progrès étaient si lents que la plupart étaient dégoûtés avant d'être arrivés au terme de leurs études. Il existait certainement de bonnes écoles à la Rochelle, à Rochefort, à Saintes, à Marennes, etc. Mais qu'est-ce que dix bonnes institutions dans une si vaste contrée? Le bien qu'elles font peut-il compenser le mal produit par cent mauvaises?

Il était donc très-nécessaire d'introduire dans ce département le système de l'enseignement mutuel. Il devait corriger tous les maux dont nous avons indiqué la source; il devait perfectionner toutes les méthodes d'instruction; il devait opérer une utile révolution sous le double rapport des lumières, de la religion et des mœurs?

Oui! et cela doit réjouir les vrais amis de l'humanité: le bien se fait avec rapidité; un changement inouï s'opère, il ne rencontre même plus que de faibles obstacles; enfin les heureux résultats de la nouvelle méthode sont déjà incalculables; c'est ce que je vais m'attacher à établir.

tructions données par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Au contraire, nous nous plaisons à applaudir à leur zèle, à leur charité, à leurs succès. Nous pensons même que pour atteindre le but excellent qu'ils se proposent, il ne leur reste qu'un pas à faire : d'adapter à leur bienfaisante et religieuse institution les principes de l'enseignement mutuel.

S. III.

Propagation du système de l'Enseignement mutuel dans le département de la Charente-Inférieure.

Depuis 3 ans, le système de l'enseignement mutuel se propage avec une inconcevable rapidité. Déjà, par les sages et généreuses dispositions de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, par le zèle également éclairé, philantropique et infatigable, de la Société d'instruction élémentaire, établie à Paris, enfin par le concours d'une multitude de personnes ardentes à avancer les progrès des lumières dans leur patrie, plus de 500 écoles sont ouvertes à l'indigence. On croirait pouvoir en conclure qu'il n'y a aucun canton, sur la surface du Royaume, où la nouvelle méthode no soit connue, et n'ait de zélés admirateurs. Cependant elle a encore bien des pas à faire pour arriver à ce degré de prospérité. Aujourd'hui même que l'on, compte en France 800 écoles, ouvertes pour l'enseignement mutuel, il existe encore bien des villes qui n'ont goûté aucun de ses avantages, qui n'ont été les témoins d'aucun de ses succès. Le département de la Charente-Inférieure se trouvait, pour ainsi dire, dans ce cas, il y a 9 mois. Il possédait, comme je l'ai dit, deux écoles : l'une à Rochefort , établie par M. Lescure, Ingénieur du port; l'autre à la Rochelle, par M. Rang, Pasteur et Président du Consistoire de l'Eglise réformée. Cependant, malgré les lumières, le zèle et la persévérance de ces deux

estimables fondateurs, par une singularité bien remarquable, on ignorait jusqu'à l'existence de ces deux établissemens sur la plupart des autres points du département; on ne se doutait même pas qu'on avait enfin résolu le problême, qui faisait depuis si long-temps en France le sujet des recherches d'un grand nombre de savans, et qu'on était parvenu à porter l'instruction primaire à un si haut degré d'amélioration.

Tel était l'état des choses vers le mois de décembre 1817. Libre alors d'occupations à poste fixe, je résolus de parcourir ce département afin d'y propager le nouveau système. Je croyais trouver beaucoup d'obstacles à surmonter, de préjugés de la part du peuple et d'oppositions de la part des ennemis de toute innovation; je me trompais; je n'eus à combattre que quelques individus. Toutes les classes de la société favorisèrent mon projet; toutes concoururent à son exécution.

C'est à Royan, petite ville d'environ 3000 âmes, située à l'embouchure de la Gironde, que je commençai mes tentatives. Je rassemblai d'abord les notables de la ville; je leur développai le nouveau système, je leur en expliquai les procédés, je leur en démontrai les avantages, je les persuadai à en faire jouir les nombreux enfans de la génération présente. On fit d'abord quelques démarches, on dressa un plan pour la construction d'un édifice, on choisit un instituteur; mais des obstacles que ne put surmonter

le zèle éminent de MM. Boisseau et Gaultier, propriétaires, contraignirent les estimables habitans de Royan à remettre l'exécution de ce projet à un temps plus heureux.

La Tremblade, ville d'environ 3000 âmes, située près de l'embouchure de la Seudre, se trouvait dans la même position que Royan; elle possédait des écoles primaires mal organisées, insuffisantes à l'instruction de la jeunesse; elle n'avait même aucune idée du nouveau système. C'était un terrein à défricher.

A peine mes intentions furent-elles connues, que je trouvai une assistance vraiment digne d'éloges de la part du Pasteur et des vénérables membres du Consistoire. Après plusieurs explications détaillées du système, tous furent d'avis de l'adopter dans l'école protestante, dirigée par M. Raynaud le père. Mais non content d'avoir donné son adhésion à ce nouveau plan, le Consistoire voulut encore pourvoir aux frais de son exécution. Une somme fut sur-le-champ allouée; il ne resta qu'à obtenir l'autorisation du Chef de l'administration du département et l'agrément de l'instituteur chez qui devait s'opérer cet heureux changement de système.

M. le Préfet et M. le Sous-Préfet, et peu après M. le Recteur de l'Académie de Poitiers donnèrent leur assentiment. L'instituteur lui-même apprit avec une vraie satisfaction l'intention du Consistoire.

On mit sur-le-champ la main à l'œuvre. Au bout de

peu de jours le local de l'ancienne école fut transformé en école d'enseignement mutuel. A ces tables massives sur lesquelles les élèves s'appuyaient nonchalamment, à ces monceaux de bonnets ou de chapeaux derrière lesquels ils se mettaient à l'abri de toute surveillance, succédèrent d'étroits pupitres, et des bancs disposés en amphithéâtres, de manière qu'aucun élève assis ne peut échapper à l'œil vigilant du maître. Au lieu de ces tablettes où étaient entassés des livres noircis et déchirés par la main de l'enfance destructive, fut classée régulièrement sur les murs la série des tableaux de lecture et d'arithmétique qui font le sujet des lecons des élèves. A ces instrumens de châtiment qui faisaient trembler les enfans sans les corriger, on substitua des marques de punition dont toute l'efficacité repose sur la honte qu'elles inspirent naturellement à de jeunes cœurs si susceptibles d'honneur et de repentir. Enfin à la place de ces tableaux qu'on distribuait à titre de récompense, dont les murs étaient surchargés, et qui étaient plus capables de distraire l'attention que de l'exercer, l'œil se repose avec délices sur le buste chéri d'un Monarque qui se dévoue tout entier au bonheur de ses sujets, et dont la protection spéciale donne un nouveau caractère de supériorité au système de l'enseignement mutuel.

L'école s'ouvrit avec 15 élèves qui furent formés aux fonctions de moniteurs. Lorsque ceux-ci eurent donné des preuves satisfaisantes de leur instruction, on leur assigna des postes; et dès-lors on reçut tous les enfans qui se présentèrent. Combien ils brûlaient de secouer le joug sous lequel ils avaient été courbés pendant si long-tems, sans aucun avantage pour leur perfectionnement; avec quelle ardeur ils désiraient de connaître les nouveaux procédés qui devaient dorénavant combler leurs vœux par des moyens beaucoup plus sûrs et plus prompts!

L'espoir du généreux fondateur de cet établissement ne fut point trompé. Au bout de peu de semaines, il fut avantageusement connu; on ne parla plus que des progrès de ses élèves; et ce succès, joint au désir que les pères de famille avaient de voir ce nouveau mode d'instruction substitué à l'ancien, dont ils reconnaissaient la lenteur et l'insuffisance, acheva d'inspirer une pleine confiance. Avant un mois l'école de M. Reynaud, préparée pour 64 élèves, se trouva au complet.

Le zèle et l'activité de ce digne instituteur ont été si justement appréciés, que les mères de famille lui ont confié de plus l'instruction de leurs petites filles; tâche difficile à remplir, vu le tems que M Reynaud consacrait à la première école; mais il a su tout concilier par son esprit d'ordre et son application, de manière qu'il ne néglige l'instruction ni des uns, ni des autres. Son fils l'assiste dans ces importantes fonctions; et ce concert concourt au progrès des études et au maintien de la discipline dans les deux écoles.

M. Reynaud commence à goûter les fruits de

son empressement à adopter les bonnes méthodes. La sage régularité avec laquelle il dirige les deux écoles, lui a gagné l'estime, l'affection de tous les amis de l'humanité. Mais si le zèle de ce vertueux instituteur est digne de toute notre reconnaissance, nous n'en devons-nous pas moins à M. Mazauric, sage Ministre de la parole de Dieu, dont la carrière, qui semble vouloir être trop courte pour le bonheur de son troupeau, a été semée de continuels bienfaits, à MM. Coudein, Dierx, Vergé, Borel, Elbert, Reynaud fils, Barjeau, Meynard, Robert, Arrivé et autres, qui ont embrassé avec tant d'ardeur la cause de l'enseignement mutuel, et ont pourvu avec tant de générosité aux frais de premier établissement. Pour contribuer à la prospérité de ces écoles, M. le Recteur a invité ces MM. à se constituer en comité. Ce titre donne à leurs soins, vraiment paternels, une sanction plus respectable. Leurs cœurs goûtent maintenant les doux fruits de leur bienfaisance; ils se réjouissent des droits qu'ils ont acquis à la reconnaissance des générations présentes et futures.

Un si beau zèle ne devait pas rester sans admirateurs, sans émules. Aussi vit-on bientôt à Marennes, chef-lieu de la Sous-Préfecture, dont la population s'élève à six mille âmes, le Consistoire protestant, animé du plus vif désir d'adopter le système de l'enseignement mutuel, et d'en répandre tout autour de lui les précieuses influences. Cette

vénérable compagnie m'envoya quelques - uns de ses membres pour m'engager à venir dans son sein concourir avec elle à établir l'école dont elle venait de délibérer la formation.

Je souscrivis avec joie à une invitation qui entrait si bien dans mes vues de propagation; je me rendis sur-le-champ à Marennes.

L'esprit public était préparé à une si importante amélioration; je ne rencontrai donc aucun obstacle à l'exécution de cet excellent projet.

Fortifié par le zèle éclairé de M. de Gigord, Sous-Préfet, de M. Dufour, Maire, et des personnes qui prenaient le plus à cœur l'introduction du système, je fis préparer sans délai la salle destinée à ce nouvel établissement. On choisit le local où M. Arsonneau dirigeait une école primaire; et cet instituteur, quoique peu ami des innovations, se prêta néanmoins avec zèle à cet utile changement.

La salle fut disposée d'une manière commode. Pour suppléer au défaut de largeur, on appuya contre le mur une des extrêmités des tables et des bancs, de sorte que le passage ne resta libre que de trois côtés.

Parmi les élèves de l'ancienne école, on choisit celui qui parût le plus propre à former des moniteurs. Les enfans qui se présentèrent ensuite furent classés suivant leur force. Au bout de quelques semaines, l'établissement fut jugé digne d'être présenté avec avantage aux personnes qui avaient pris un si

vif intérêt à son succès. Le comité cantonnal protestant, dont M. le Pasteur Gonini est le digne Président, accéda au désir que les pères de famille lui manifestèrent de connaître le nouveau mode d'enseignement. Il fut arrêté qu'il y aurait une séance publique dans laquelle les principes du système seraient développés.

Au jour fixé, les Autorités se rendirent à l'école, accompagnées des citoyens généreux auxquels on devait cet établissement, savoir: MM. Gonini, Pasteur, Charron aîné, Richard, Paillet, You, Aiguiller, Charron-Catellineau, Derussat père, Vigne, Landreau, membres du Consistoire, des pères de famille qui avaient placé leurs enfans dans cette nouvelle école, et d'une multitude de personnes estimables attirées par le zèle ou la curiosité. La séance s'ouvrit par le dévéloppement des procédés du système, dont je sis l'application aux disférentes branches de l'instruction primaire. J'invitai ensuite l'assemblée à remarquer l'enchaînement merveilleux, la gradation si habillement calculée que présentent les diverses parties de ce système, surtout les avantages résultans de son adoption : la rapidité des progrès, la propagation des principes religieux, le perfectionnement des bonnes-mœurs.

A cette explication rapide succédèrent les exercices des enfans qui mirent à l'instant même en pratique et avec une étonnante précision, tous les principes qui venaient d'être développés. On admira

l'ensemble des mouvemens, l'ordre et la régularité des opérations, la discipline maintenue parmi tant d'élèves en bas âge. On fut surtout frappé de la méthode employée pour les faire lire, écrire et calculer. On vit avec enthousiasme les enfans des différentes classes, occupés simultanément à remplir les devoirs qui leur avaient été assignés, écrivant sur leurs ardoises la dictée des moniteurs, divisant à la lecture les mots les plus longs, d'abord en syllabes, ensuite en lettres, et les recomposant bientôt après avec une inconcevable rapidité. Il n'en fallait pas d'avantage pour donner à tous les auditeurs la plus haute idée du nouveau système.

M. le chevalier de Gigord, Sous-Préfet, dans un discours qu'il prononça à la suite des exercices, comme interprète des Autorités qui avaient honoré la séance de leur présence, exprima avec beaucoup d'éloquence toute leur satisfaction de ce qu'elles venaient d'entendre. Il témoigna son propre contentement aux élèves; il leur donna des encouragemens dus à leur application, et à leurs progrès; il développa les devoirs qu'ils avaient à remplir; il manifesta enfin le désir qu'il partageait avec tous les bons français de voir se propager un système d'instruction tellement supérieur, que ses heureux résultats, s'étendant sur tous les enfans du royaume, les conduiraient nécessairement à une plus grande pureté de mœurs et au plus sincère amour pour le Rot, la Charte, sublime émanation de sa sagesse, et leur bonne Patrie. Ce discours fit sur l'assemblée la plus vive impression. Plusieurs personnes, jusqu'alors indifférentes à ces améliorations, témoignèrent tout l'intérêt que leur inspirait ce qu'elles venaient de voir et d'entendre. Mais ce qui démontra d'une manière bien éclatante la sincérité des sentimens dont l'assemblée était animée, ce fut l'empressement avec lequel chacun contribua à récompenser les élèves. En peu d'instans, on recueillit une somme considérable. Il fut délibéré qu'elle serait consacrée à l'achat de livres utiles, et qu'ils seraient distribués à titre d'encouragement aux enfans les plus studieux.

Le Comité cantonnal d'instruction primaire, jaloux de perpétuer le souvenir de cette séance si propre à intéresser tous les amis de l'humanité, en fit dresser procès-verbal et arrêta qu'il en donnerait communication à M. le Préfet et à MM les Sous-Préfets du département, ainsi qu'à la Société d'instruction élémentaire établie à Paris.

Une si excellente journée était bien faite pour produire les plus heureux résultats. Aussi l'ardeur devînt-elle bientôt générale. On m'invitait à me transporter partout, et au même instant, pour fonder des établissemens semblables à ceux de Marennes et de la Tremblade. Mes soins ne pouvant suffire à tant d'empressement, je pris le parti de réunir un certain nombre d'instituteurs pour leur enseigner la méthode. J'annonçai mon dessein. Plusieurs personnes se prézentèrent: j'établis une école-modèle.

Depuis quelque temps, M. Meaume, jeune homme qui unit à un grand fonds d'instruction le désir le plus ardent d'être utile à ses semblables, avait l'intention d'introduire dans son école le nouveau système. Mais ce louable dessein avait rencontré des obstacles dans les membres du Comité dont il dépendait. Ces Messieurs ne connaissaient point encore les nouveaux procédés, par conséquent les avantages précieux qui en découlent. Ils n'avaient donc pas jugé convenable jusqu'alors de lui donner leur assentiment. Mais la séance générale de l'école du Consistoire fut bien suffisante pour porter la conviction dans leur âme. Ils s'empressèrent donc à souscrire au désir de M. Meaume.

Ce jeune instituteur mit sur-le-champ la main à l'œuvre. Il se donna de grands soins; il fit même des sacrifices. Mais il en est aujourd'hui bien dédommagé, puisque son école prospère et que la confiance publique acquiert de nouvelles forces, par les soins qu'il prodigue aux élèves placés sous sa direction. Son établissement, qui ne pourra recevoir que quatre vingts élèves quand il sera au complet, et qui n'est ouvert que depuis peu de temps, renferme déjà 60 enfans.

L'inauguration de cette école fut faite le 24 avril dernier dans une séance publique à laquelle assistèrent les Autorités constituées, les membres des comités cantonnaux catholiques et protestans, ainsi que les Anciens du Consistoire. M. le Sous-Préfet

ouvrit la séance. Il fît l'éloge du système de l'enseignement mutuel; il exprima le désir de le voir se propager dans toute la France. A ce discours succéda l'explication du système faite par l'instituteur lui-même qui insista particulièrement sur les nombreux avantages qu'il présente et dont il s'était convaincu par sa propre expérience.

Cette séance inspira un grand intérét; la satisfaction fut générale; et plusieurs des assistans en ont donné dans la suite des preuves très-précieuses, par leur ardeur à propager la méthode de l'enseignement mutuel. Le zèle de M. Meaume fut partagé par d'autres instituteurs. M. Picard forma bientôt après à Arvert un établissement semblable à ceux de Marennes. Il fut assisté par M. Dugas et par plusieurs propriétaires qui firent tous les frais de son école. Située dans un village, elle sera d'autant plus utile qu'elle répandra l'instruction parmi les paysans du lieu et des environs. Disposée pour recevoir 50 élèves, elle en compte déjà 35. M. Sicard ayant été sollicité par plusieurs adultes de la classe ouvrière de leur donner séparément une instruction qui leur paraissait si facile, il leur accorde tous les jours une séance, lorsqu'ils ont terminé les travaux de la journée.

La Tremblade possédait une école élémentaire protestante; mais il ne s'en était encore formé aucune pour les enfans du culte catholique romain L'impulsion était devenue si générale dans cette contrée, où les principes tendent à faire régner la plus parfaite union, quit était impossible que les enfans de cette communion restassent long-temps privés d'un si précieux établissement. M. Gaultier, ancien instituteur, en concut le projet; il obtint le consentement de son comité, et en peu de temps son établissement fut mis en pleine activité. Les soins qu'il se donne et les talens naturels qu'il possède, conciliant à cet estimable instituteur la confiance des pères de famille, lui valent un grand nombre d'élèves.

Avallon près d'Arvert, vient aussi d'être enrichi d'une écolé sous la direction de M. Lucian. Avantageusement située comme celle de M. Sicard entre plusieurs villages très-rapprochés, elle suffira à l'instruction de tous les enfans des agriculteurs du voisinage.

M. Julineau, qui avait formé depuis long-temps le projet d'établir une école à Saint-Just, vient de réaliser ses plus chers désirs. Son école est toute prête; et si sa mise en activité n'était pas suspendue par le manque de tableaux de lecture dont l'impression éprouve à Paris de fâcheux retards, elle serait déjà ouverte à l'impatience des nombreux élèves qui lui sont présentés.

L'île d'Oleron, distante du continent d'environ une lieue et demie, n'avait aucune idée du système. Il m'est doux d'apprendre que plusieurs personnes du Château viennent de faire des démarches pour l'y introduire. Un instituteur est venu se former à Marennes, dans l'école de M. Meaume. Ainsi cette ville sera bientôt à même d'apprécier les nombreux avantages de la nouvelle méthode.

J'ai dit que des obstacles avaient retardé l'établissement d'une école d'enseignement mutuel à Royan, où je fis mes premières tentatives. Le zèle des propriétaires que j'ai déjà cités, vient de les surmonter; et j'apprends avec la plus vive satisfaction que notre plan va être incessamment mis à exécution. Cette ville qui renferme tant d'ouvriers de tout genre et tant d'individus plongés dans la misère, sollicitait avec urgence un si utile établissement. Combien d'éloges ne méritent donc pas les hommes généreux qui ont mis tant de persévérance dans leurs efforts!

Jusqu'alors, aucune école dans ce département, n'avait dû sa naissance à une bienfaisance individuelle. Toutes celles qui venaient de s'élever étaient soutenues par des souscriptions collectives; et le zèle des personnes qui en ont fondé à leurs frais sur d'autres points de la France, n'avait point encore été imité. Il ne devait cependant pas tarder à l'être. En effet, l'enthousiasme du bien enflamma le cœur de plusieurs riches propriétaires; et cette aimable rivalité qui les anima à l'envi, donna naissance à des écoles qui ne le cèdent en rien à celles qui furent établies les premières.

J'en citerai une qui n'appartient pas au département que j'ai parcouru, mais dont la fondation est due en grande partie au zèle avec lequel les Charentains ont adopté le système. Ce sont MM. Martel et comp. de Cognac qui prirent l'initiative. Ils établirent à leurs frais une école propre à contenir 150 indigens, et fondèrent une rente annuelle, pour son entretien.—— Leur exemple fut bientôt suivi par M. Pelletreau, Maire de la commune de Breuillet. Plein d'admiration pour le bien qu'il voyait faire, cet estimable Administrateur forma le noble projet d'y concourir de tout son pouvoir. Dans ce dessein, il fonda une école dans sa commune, et il chargea M. Bouyer de Mornac de la diriger. Nous sommes persuadés que cet instituteur qui a obtenu les suffrages du comité cantonnal de l'arrondissement, s'acquittera de ses devoirs avec autant de zèle que d'intelligence.

Depuis long-temps M. Macaire, Président du tribunal de commerce de Marennes, éprouvait le vif désir de concourir aux progrès du système, en établissant, à ses frais, une école à St-Fort, où sont situées ses propriétés. Cette résolution ne fut pas vaine. Ce Magistrat respectable s'est procuré toutes les choses nécessaires à l'accomplissement de son plan. Nous ignorons où M. Macaire en est maintenant dans la fondation de son école; mais son zèle éminent nous est un sûr garant qu'aucun obstacle n'a pu arrêter l'exécution de son bienfaisant projet.

Les écoles de Marennes et des environs étaient établies depuis long-temps, et leur état était prospère. Mais par un effet de la modestie des généreux souscripteurs qui avaient contribué à les fonder, elles n'étaient encore que très-peu connues. Le bien s'était fait dans l'ombre du silence; et ceux qui méritaient

si bien l'estime publique, ne se hâtaient point de faire connaître combien ils y avaient de droits.

Le Général Chasseloup de Laubat, pair de France, venait de Paris, pour visiter ses terres situées dans les environs de Marennes. Jaloux de faire goûter tous les avantages de l'enseignement mutuel aux enfans de cette cité, au bonheur de laquelle il prend le plus vif intérêt, il apportait tous les documens et tous les objets nécessaires pour y fonder à ses frais une école. Quels ne furent donc pas son étonnement et sa satisfaction, lorsqu'il vit que ses désirs avaient été devancés! Cependant son ardeur ne se rallentit nullement; il assura une somme annuelle de 100 fr. à chacune des deux écoles, et les destina à l'introduction gratuite de plusieurs élèves des communions catholique et reformée. Son zèle ne borne point là ses largesses. Il établit lui-même une école gratuite à Saint-Sarnin, bourg à trois lieues de Marennes, sur la route de Saintes. Là il donne un nouvel essor à sa bienfaisance; là il se concilie l'amour de tous les habitans, particulièrement de la jeunesse indigente à laquelle il daigne tendre une main si secourable. Loin d'agir seul, M. le Général Chasseloup excite encore le zèle partout où il le croit utile; il fortifie ses exhortations par son généreux exemple; il concourt aux intentions de notre paternel Gouvernement en répandant les bonnes méthodes d'enseignement, et en invoquant l'appui de toutes les personnes respectables dans l'exécution de ses vues bienfaisantes.

Marennes va être privé pour quelque temps de la présence de M. le Général Classeloup, rappelé à Paris pour l'exercice de ses importantes fonctions. Combien n'est-il pas doux à son cœur d'emporter l'estime générale, résultat bien naturel de son zèle philantropique!

M. You, greffier du tribunal, et membre du Consistoire réformé, est chargé de surveiller la fondation de l'école que M. le Général Chasseloup établit à Saint-Sarnin. Il ne pouvait faire un choix plus propre à le seconder.

Depuis long-temps les Administrateurs de l'école établie à la Rochelle sentaient combien il était nécessaire de faire d'importans changemens dans son organisation; je me rendis dans cette ville pour y coopérer.

L'établissement avait été placé dans un local qui ne pouvait suffire au développement des élèves, lorsqu'ils étaient appelés à la lecture et aux différens exercices nécessaires au maintien de l'ordre. La première amélioration à faire était de le placer dans une salle plus vaste, où le concours des élèves et même des visiteurs devînt plus libre. Choisi avec sagacité, il ne tarda pas à être disposé convenablement pour 100 élèves.

La Rochelle est une ville importante. Il fallait donc qu'elle possédât une école dirigée dans toute la rigueur du système, pour servir de modèle à celles qui se formeraient dans les environs. L'instituteur auquel elle est confiée répond aux vues du comité cantonnal : celui-ci exerce sur l'école une surveillance active et éclairée. Les membres de ce comité sont MM. Rang, Président, de Franquefort, Fleuriau, Ranson et de Rommefort, bien dignes d'une si importante confiance. Ce comité voulant inaugurer ce nouveau local dans une séance où les principes du système seraient pleinement développés, y invita M. le Préfet et M. le Général commandant l'arrondissement de la Rochelle, ainsi qu'une multitude de personnes distinguées. M. Rang ouvrit la séance par un discours qui fit un égal honneur à sa belle âme et à son talent de persuasion. L'explication du système suivit cette éloquente introduction. Enfin les élèves soumis à un examen général, le subirent avec une précision, un succès dont toute l'assemblée fut aussi étonnée que satisfaite. En un mot, les suffrages furent unanimes. Toutes les personnes présentes à ces exercices emportèrent la conviction de l'excellence du nouveau système.

Là se terminèrent mes travaux dans le département de la Charente-Inférieure. Quel en est le résultat? En peu de mois, douze écoles se sont organisées, indépendamment de celles qui existaient à la Rochelle et à Rochefort.

SAVOIR:

2 à la Tremblade;

2 à Marennes;

1 à Arvert;

ı à Avallon;

r à St. Just;

ı à Breuillet;

1 dans la ville ou Château à Oléron;

r à St.-Sarnin;

r à St.-Fort;

i à Royan;

Outre celle de Cognac dans le Département de la Charente.

Dans quelques unes de ces écoles l'instruction est tout-à-fait gratuite; dans d'autres les élèves sont présentés par les souscripteurs. D'autres ensin sont la propriété des instituteurs qui les dirigent. Ils exigent de chaque élève une rétribution; mais elle est si modique, qu'il n'est aucun père de famille qui soit hors d'état de faire ce sacrifice pour l'instruction de ses ensans. Ajoutons à la louange des généreux instituteurs qui les dirigent, qu'ils reçoivent beaucoup d'indigens sans en exiger aucun salaire.

S. IV.

Ecoles qui se préparent dans le département de la Charente-Inférieure et dans les environs.

Outre les écoles dont je viens de faire mention, un grand nombre de Maires, de propriétaires et d'instituteurs, préparent avec un zèle bien louable de nouveaux établissemens, et ils ne tarderont point à en faire jouir leurs concitoyens.

M. le Maire de Dolm à l'île d'Oléron, ne connaissait pas les procédés du système. Au moment où on lui en démontra les avantages, son zèle s'enflamma; il mit tout en œuvre pour le propager dans sa commune. Il vint assister à la séance générale qui eut lieu le 24 avril à l'école de Marennes et qui fut dirigée par M. Meaume. Il acquit une connaissance exacte de la méthode; et à peine de retour chez lui, il s'occupa sans relâche à établir une école propre à recevoir 60 élèves.

Le Consistoire réformé de Coze, petite ville distante de Royan d'environ 4 lieues, a aussi délibéré l'établissement d'une école. Comme il en fera tous les frais, il offrira par ce moyen les avantages d'une instruction gratuite à une population nombreuse qui accourra des villages voisins.

Il existe déjà une école à Rochefort, mise en activité par le zèle de M. Lescure. Mais comme elle n'est ouverte qu'aux enfans des ouvriers du port, le Conseil général de la commune, a voté une somme de 1800 fr. pour l'établissement d'une école à l'usage des enfans de la ville. Nous ne savons pas si ce généreux dessein est déjà mis à exécution. Le seul obstacle qui aurait pu l'arrêter jusqu'ici, c'est l'impossibilité de trouver un local assez vaste pour remplir les vues de l'Administration.

Dans les villes et les bourgs situés à l'est de Rochefort, aucune école n'avait été encore établie. Mais nous apprenons avec une bien vive satisfaction, que plusieurs personnes travaillent à y introduire le système.

M. Pennard, Maire de Saint-Savinien, et M. David

propriétaire, ont ouvert une souscription parmi les habitans de cette ville. Espérons tout de leur zèle et de leurs efforts.

A Saintes, les esprits étaient parfaitement disposés, il y a quelques mois, en faveur d'une école d'enseignement mutuel. Déjà l'on s'occupait à former une souscription; et comme tout annonçait qu'elle serait incessamment remplie, on cherchait une salle capable de contenir 100 à 150 élèves. Une circonstance a suffi pour détourner les esprtis de ce généreux dessein et les diriger vers d'autres pensées. Il ne m'appartient point de faire connaître les agens de ce soudain changement. Mais je puis annoncer avec satisfaction que ces funestes impressions s'affaiblissent chaque jour; de sorte que tout permet d'espérer que les habitans de Saintes reprendront un projet que les personnes les plus éclairées de cette ville avaient tant approuvé, et qui ne peut manquer, quand il marchera, de vaincre toutes les préventions et d'obtenir l'assentiment général.

La Rochelle possède, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, une école fondée par le zèle du comité cantonnal protestant, et pour l'entretien de laquelle S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu accorder des fonds.

M. le Préfet, qui favorise et encourage, avec une ardeur qui ne trouve de limites que dans sa profonde sagesse, tous les projets tendant à augmenter le bonheur de ses administrés, qui a manifesté, d'une ma-

nière si éclatante, son zèle pour l'établissement de l'enseignement mutuel et qui a laissé un précieux monument de son estime dans le registre de l'école protestante, met un grand empressement à ce que tous les enfans de la cité où il réside, jouissent de ce bienfait. Pour y parvenir, il s'occupe dans ce moment à fonder une école gratuite pour les jeunes chrétiens du culte catholique romain.

L'école qui est maintenant en activité à la Rochelle devait naturellement, par sa situation, servir de modèle à celles qu'on désire d'établir dans les contrées voisines. Aussi avons-nous vu avec plaisir une foule de personnes aussi éclairées qu'ardentes à augmenter le bien public, s'y présenter pour étudier les procédés du système. On a distingué dans leur nombre M. de Plessis, de Bourbon-Vendée. Cet ami de l'humanité n'a épargné ni soins ni dépenses pour se procurer tout ce qui peut concourir à l'exécution du bienfaisant dessein qu'il a formé de fonder une école gratuite dans la ville qu'il habite. Elle contiendra environ 70 élèves.

Une école va aussi s'ouvrir à Mouchamp, gros bourg de la Vendée, peuplé de riches cultivateurs protestans, et dans lequel résident plusieurs chefs de famille distingués par leurs lumières, leur fortune, et l'élévation de leurs sentimens. Le Pasteur de l'église réformée de ce département, mon bien-aimé frère Emmanuel Frossard, dont l'éloge serait trop suspect dans ma bouche, a inspiré une si haute con-

fiance à ses estimables paroissiens, qu'il lui a suffi de les entretenir des bienfaits de l'enseignement mutuel, pour les engager au concours le plus actif et aux sacrifices les plus généreux pour enfaire jouir les enfans de leur culte. Cette école recevra 80 élèves

Revenant à la Charente-Inférieure, nous annonçons avec une vive joie que d'autres écoles se préparent. Car que ne devons-nous pas attendre des habitans de ce département qui ont si bien accueilli cette inappréciable amélioration, et dont les efforts sont à présent d'autant plus actifs, que l'expérience leur permet de constater l'excellence de la méthode sous le double rapport de l'instruction religieuse et du perfectionnement des mœurs?

§. V.

Améliorations que l'introduction du nouveau système a opérées dans le département de la Charente-Inférieure sous le double rapport de l'instruction, de la religion et du perfectionnement des mœurs.

Le système de l'enseignement mutuel n'est pas une de ces inventions modernes dues au hasard et dont l'influence sur le bien public n'est que trop douteuse. Résultat de la réflexion, de l'expérience, partout il répand ses bienfaisantes émanations.

Sans doute l'on ne peut constater encore toutes les salutaires réformes qu'il a produites dans les communes de ce département, où il a été mis en

action. On ne saurait même y parvenir sans réunir une longue série de faits et d'observations: et pour les recueillir, il faut plus de temps qu'il ne s'en est écoulé depuis sa propagation. Mais du moins les fruits qu'ont produits six mois de culture, peuvent servir à évaluer tout le bien qu'il présentera au bout de quelques années; et nous sommes convaincus qu'alors l'observateur attentif n'aura qu'à se féliciter de la récolte que le système offrira lorsqu'il sera en pleine maturité. Ce que nous pouvons néanmoins affirmer, c'est que l'enseignement mutuel, quoiqu'établi seulement depuis peu de temps dans le département de la Charente - Inférieure, présente déjà des résultats inappréciables.

La plupart des bourgs et des villages n'avaient, comme je l'ai dit plus haut, aucune espèce d'école. Un grand nombre de citoyens bienfaisans se sont hâtés de mettre l'instruction primaire à la portée de toutes les classes de la société. Dans l'ancienne méthode, les instituteurs ne pouvaient prendre sous leur tutelle qu'un petit nombre d'élèves. Le nouveau mode leur permet de travailler à l'éducation de tous les enfans qu'on leur offre, sans éprouver d'autre augmentation de travail qu'une plus active surveillance.

On ne remarque plus avec douleur cette insouciance des parens à envoyer leurs enfans à l'école, puisque les motifs qui les en dégoûtaient n'existent plus. Ils se plaisent maintenant à reconnaître qu'une instruction, sagement dirigée, est le premier des biens, et qu'elle procure mille jouisances, en même temps qu'elle met à l'abri de mille dangers. Ils savent enfin qu'ils seront responsables aux yeux de Dieu de la manière dont ils auront élevé leurs enfans; et que s'ils négligent leurs vrais intérêts, ils auront un terrible compte à rendre au jour du Jugement.

On n'entend plus le pauvre se désespérer de ce que ses enfans passent les premières années de leur vie dans la paresse et l'ignorance, et de ce qu'il ne possède aucun moyen de leur inculquer ces principes de religion, de prudence, de vertu, dont on ne l'entretint jamais lui-même dans son enfance. La générosité des fondateurs des nouvelles écoles et des instituteurs qui les dirigent, a changé leurs cris de douleur en hymnes de reconnaissance.

C'est encore par l'empressement des élèves qu'on peut juger del'excellence de cette institution. Autrefois on les voyait rebelles à leurs parens, lorsqu'ils leur ordonnaient de remplir ce devoir. Ils s'en acquittent maintenant par un mouvement spontané. Naguères ils poussaient de profonds soupirs lorsqu'ils voyaient s'approcher l'instant d'abandonner leurs jeux grossiers et corrupteurs; maintenant ils voudraient hâter celui de leurs études. Auparavant ils frémissaient, pour ainsi dire, à la vue des lieux où on les condamnait à tant d'ennuis; maintenant ils assiègent les portes de ce sanctuaire de la science et de la vertu. Les heures de l'étude leur paraissent trop courtes; ils voudraient

en prolonger la durée. Peu satisfaits de s'instruire seuls, ils s'efforcent de procurer les mêmes avantages à ceux de leurs amis qui n'en jouissent pas encore; ils les entretiennent avec enthousiasme de leur école; ceux-ci, à leur tour, sollicitent leurs parens à les y envoyer, tant ils désirent de se livrer à ces utiles occupations, tant ils sont disposés à profiter des soins paternels de leurs instituteurs. Il était réservé au nouveau système d'opérer cette heureuse métamorphose.

Mais comment se conduisent, pendant les heures de l'enseignement, ces enfans animés au-dehors d'une ardeur si extraordinaire ?

Pénétrons dans l'intérieur d'une école, et notre cœur sera complètement satisfait.

On s'imaginera peut-être que nous y trouverons une jeunesse bouillante et inattentive, sans ordre, sans discipline, avide de tout apprendre, mais non moins avide de distractions, et les cherchant dans tous les objets propres à leur en présenter. Qu'une telle opinion est loin de la réalité! L'ordre le plus parfait règne dans tous les travaux, dans tous les exercices, dans tous les mouvemens, en un mot, dans tout ce qui est du ressort de la discipline et de l'enseignement; et c'est cet ordre parfait que les enfans aiment tant et qui les attache si fortement au système. Maintenant ils écrivent sous la dictée ou des mots on des syllabes, chacun suivant sa force, et ils prêtent l'oreille la plus attentive à tous les avis

de leurs moniteurs. Ceux-ci, à leur tour, glorieux du poste honorable où ils sont placés, s'acquittent de leurs devoirs avec la plus grande diligence; parlant distinctement et avec lenteur; corrigeant avec exactitude toutes les fautes de leurs condisciples; toujours prêts à les reprendre, lorsqu'ils s'écartent de la discipline; sévères, plus sévères même que le directeur dans l'exercice de leurs fonctions, mais soumis et obéissans lorsqu'à leur tour ils reçoivent ses ordres.

L'heure de la lecture sonne-t-elle? Aussitôt les élèves, quittant leurs ardoises et leurs bancs, marchent en silence vers le demi-cercle, et y prennent la place qui leur est assignée. Ici s'élève une noble émulation. Il s'agit de se surpasser l'un l'autre. C'est à celui qui portera le plus d'attention, qui sera le plus exact à épeler les mots, qui répondra le mieux aux questions du moniteur. Une place supérieure est la récompense ordinaire; deux places, trois places à-la-fois et une marque suspendue au cou, voilà le plus haut prix auquel un élève puisse prétendre; voilà la noble ambition qui le dirige: et qui pourrait calculer tout le bien qu'elle produit!

Mais cette attention continuelle dans des enfans d'un âge si tendre ne peut-elle point altérer leur santé, affaiblir leurs organes, retarder leur développement physique et moral? — Comment pourrait-on connaître les nouvelles écoles, et soutenir une semblable thèse? Au contraire tout concourt ici au perfectionnement des facultés de ces bons petits enfans. Ils prêtent pendant

quelques instans une attention soutenue; mais cette attention est bientôt distraite par des exercices aussi nécessaires au maintien de l'ordre que favorables au développement de leurs facultés corporelles. Ils ne sont plus condamnés à rester plusieurs heures courbés sur leurs tables dans l'immobilité, l'inaction et le dégoût. Ils se lèvent, ils s'asseyent, ils interroupent leur travail, ils le reprennent quelques minutes après. Ils sont, en un mot, dans une activité d'autant plus bienfaisante que la constitution de leur âge l'exige impérieusement.

Cette activité, dont on fait une loi aux élèves des nouvelles écoles, présente encore d'autres avantages bien précieux. Elle cache à leur vue le joug de la dépendance; elle les empêche de commettre des fautes; elle les garantit, par conséquent, des punitions auxquelles, sans cela, ils seraient fréquemment condamnés. Aussi dans nos écoles a-t-on peu d'occasions de sévir contre des coupables; et si les circonstances l'exigent, on n'emploie jamais les châtimens corporels, ni aucun de ces moyens propres à avilir l'âme ou à la révolter contre l'autorité On attaque le cœur, cette source d'où procède tout ce qui est bon ou vicieux. On retranche tout ce qui pourrait être un sujet d'épouvante pour les enfans, et l'on met en œuvre toutes les méthodes propres à leur donner un caractère doux, sensible, élevé.

Je n'entreprendrai point de présenter à mes lecteurs le tableau du bien que l'introduction du système a produit dans le département de la Charente-Inférieure sous le rapport de la propagation de l'instruction populaire. Nos écoles y sont trop récemment établies pour atteindre déjà le but que se sont proposé leurs fondateurs. Laissant donc au temps à consolider cette salutaire réforme, contentons-nous de la satisfaction que nous offre la certitude que nos élèves font des progrès vraiment étonnans, et qu'ils commencent à recueillir les fruits de la bienveillance qui ouvrit en leur faveur ces utiles établissemens.

En effet, comment ce système, si bien calculé sur les vrais intérêts de la jeunesse, si bien gradué sous le rapport de l'enseignement, dont les principaux résultats sont l'ordre, la discipline et l'obéissance, l'activité de l'esprit, qui prévient tant de vices, et l'influence des bons exemples qui inspire tant de vertus; comment dis-je un tel système ne serait-il pas fertile en prodiges? J'ai vu, et je n'avance rien que je ne puisse démontrer par des faits : j'ai vu les enfans les plus indociles s'accoutumer promptement aux nouvelles pratiques, et apprendre avec une extrême facilité tout ce qu'on leur enseigne. J'en ai vu qui étaient entrés à l'école sans aucun principe quelconque, surmonter bientôt les premières difficultés, se familiariser avec les élémens, et mériter au bout de 3 mois de passer à la cinquième classe. J'ai vu enfin plusieurs élèves plongés auparavant dans la plus grossière ignorance et sans goût pour l'étude, prendre dans l'espace de 15 jours, un caractère d'écriture régulier et donner pour l'avenir les plus grandes espérances.

Je n'ai rien dit encore des progrès que la religion et les mœurs doivent à cette institution. Voilà néanmoins ce qui intéresse le plus vivement les vrais amis de l'humanité. Oui! tout dans nos écoles concourt à une salutaire amélioration. Les habitudes invétérées se déracinent; les penchans vicieux se détruisent; les préjugés de l'ignorance et de l'erreur perdent toute leur influence. Aux funestes conséquences de la paresse, de l'insubordination, succèdent le goût du travail, des manières affables et respectueuses, un caractère doux et aimant; tout, en un mot, offre le présage du plus heureux avenir.

Qu'on s'arrête en effet quelques instans dans les villes et les villages où les nouvelles écoles sont établies: on remarquera avec satisfaction, parmi les enfans qui les fréquentent, au lieu d'une malpropreté révoltante, source empoisonnée de mille maux, une mise grossière mais propre, un goût de décence, d'ordre, d'activité qu'ils reportent dans leurs demeures, et auquel ils assujettissent, pour ainsi dire, tous ceux qui les entourent On ne voit plus en eux ce désordre moral qui caractérise les enfans sans éducation, qui les accompagne en tout lieu, dont les suites leur sont toujours si funestes; on ne les apperçoit plus se livrer à des jeux scandaleux dans tous les coins des rues et jusqu'aux portes des églises; on ne les entend plus, dans leurs amusemens, pousser ces cris immodérés

ou proférer ces blasphèmes horribles, auxquels on s'habitue si aisément dans les rassemblemens d'individus sans éducation et sans mœurs. Ce n'est plus ce désolant vagabondage, cette mendicité trop encouragée dans des enfans auxquels on devrait bien plutôt donner des moyens de travail; ce n'est plus cette fatale fréquentation de tant d'êtres bien jeunes encore, mais déjà couverts des livrées du vice ou adonnés aux plus dangéreuses habitudes. Au contraire, on rencontre dans nos élèves cet esprit de décence et d'arrangement qui plaît tant à la vue et au cœur. Leur langage est celui de la douceur, de l'aménité; leurs actions offrent le tableau des vertus religieuses, sociales et domestiques; en un mot toutes leurs inclinations indiquent une tendance irrésistible vers ce qui est juste, honnête et utile.

doute de tout. Mais ce n'est pas dans ce département seul que ces heureux résultats sont obtenus. En effet, qu'on feuillette les précieuses archives des Sociétés formées à Paris et à Londres pour l'amélioration de l'instruction élémentaire; qu'on parcoure les registres des nombreuses écoles établies en France; qu'on consulte les généreux fondateurs de tant d'utiles établissemens; qu'on interroge les instituteurs qui les dirigent, et l'on verra les exemples multiplier, fortifier les preuves de l'utilité de ces institutions; on verra que tout dans les enfans soumis à leur discipline, leur esprit, leur raison et leur cœur,

leurs organes physiques et leurs sentimens moraux, s'exerce, se régularise, se perfectionne.

Mais c'est sous les rapports religieux, que nos institutions présentent les plus heureux résultats. Quelle ignorance des principes du christianisme ne remarquait-on pas parmi les enfans du peuple? Les voyait-on s'empresser à rendre grâces à l'Être-Suprême de ses inépuisables bienfaits, lire et méditer l'Ecriture-Sainte, cette parole de lumière et de vie, fréquenter les assemblées religieuses, s'y fortifier dans leur foi, dans leur amour pour la vertu? Maintenant toutes ces pieuses dispositions sont devenues une seconde nature pour nos enfans si obéissans, si bien disciplinés. Ils contractent dans leurs écoles, la douce habitude d'élever leur cœur vers leur Père céleste et leur charitable Sauveur. Ils prient Dieu le matin et le soir avec ferveur, avec confiance, pour leur bon Roi, pour leurs parens, pour le succès de leurs entreprises, pour le salut de leur âme. Ils lisent assidûment sa parole sainte, ils la méditent avec un religieux recueillement. Conduits régulièrement par leur directeur dans les temples, ils assistent avec vénération aux cérémonies de l'église; et le culte solennel qu'ils rendent à leur Créateur féconde les semences de vertu qu'il s'est plu à répandre avec abondance dans leur âme.

Voilà l'heureuse révolution que le nouveau système commence à opérer dans un grand nombre de communes de ce département. — Quelle conclusion sommes-nous en droit de tirer de cette importante leçon de l'expérience? Que l'enseignement mutuel est le moyen le moins couteux, le plus actif, le plus efficace, de former, — pour la prospérité de la patrie, des citoyens chérissant leur Monarque, respectant ses sages lois, le bénissant de ses paternelles institutions; — pour le bonheur des familles, de bons fils, de bons époux, de bons pères; — pour l'édification générale des Chrétiens instruits, fidèles et vertueux.

OUVRAGES PROPOSÉS PAR SOUSCRIPTION.

SERMONS DE HUGH BLAIR,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE,

Ministre de l'Eglise Cathédrale, et Professeur de Belles-Lettres dans l'Université d'Edimbourg,

TRADUITS DE L'ANGLAIS,

Sur la vingt-quatrième édition,

Par M. FROSSARD, Docteur en Théologie dans l'Université Royale de France, Docteur-Honoraire de celle d'Oxford, Ministre du Saint-Evangile, ancien Doyen, Professeur de Morale et d'Eloquence sacrée dans la Faculté de Théologie Protestante de Montauban.

EN VII VOL. IN-8.º

Le Docteur BLAIR est placé au rang des orateurs les plus

éminens de l'église chrétienne. Aucun n'offre l'instruction religieuse sous un point de vue plus évangélique; aucun ne mérite plus d'éloges par la force de ses idées, par l'onction de son style, par une simplicité qui approche souvent du sublime. Ses sujets sont grands et importans, ses dévéloppemens neufs et profonds, son expression pleine d'élégance et de dignité.

Il présente tous les dogmes de notre sainte religion, tous les préceptes de la morale, sans se permettre aucune controverse, sans arborer les couleurs d'aucune secte.

Il s'insinue dans les âmes par un christianisme puisé tout entier dans nos Saints Livres, par une piété douce et indulgente, par une morale pure et persuasive, par des motifs tirés de l'intérêt social et individuel, par la solennelle considération de notre salut éternel. Il emploie toute la force de son génie à developper les principes des actions humaines, à combattre les sophismes des passions, à démasquer l'hypocrite, à rétablir l'empire des bonnes-mœurs. Il se distingue surtout par sa profonde connaissance du cœur humain, et par l'étonnante habileté avec laquelle il y puise tous ses moyens de persuasion. En un mot, il parle au sentiment autant qu'à la raison; et s'il ne s'était pas formé un genre absolument neuf, il paraîtrait avoir pris pour modèle les Bossuet et les Massillon, plutôt que les Tillotson et les Clarke.

Le prix de cet ouvrage est de quinze francs, broché, pour les personnes qui souscriront avant le 1.er janvier 1819.

Les trois premiers volumes sont imprimés. MM. les Souscripteurs les recevront dès qu'ils se feront connaître. Le quatrième volume paraîtra le 1.er mai, et les trois derniers avant la fin de l'année 1819.

On peut souscrire chez MM. les Pasteurs des Eglises reformées de France, ou chez le Traducteur à Montauban.

LE CHRISTIANISME DES GENS DU MONDE,

MIS EN OPPOSITION

AVEC LE VÉRITABLE CHRISTIANISME,

Par WILLIAM WILLEFORCE, Esq.

MEMBRE DU PARLEMENT.

Traduit de l'Anglais par M. FROSSARD,

Un gros volume in-8.º Prix: 3 fr. 50 c. broché.

Cet estimable Auteur qui consacte tous ses travaux à perfectionner les institutions propres à augmenter le bonheur social, s'attache, dans cet ouvrage, à démontrer aux personnes qui composent les classes supérieures de la société, que les principes qui les dirigent et les motifs qui les font agir sont le plus souvent en opposition directe avec la religion à laquelle elles font profession d'appartenir. Il leur présente les considérations les plus puissantes pour les engager à justifier le titre de Chrétiens par la solidité de leur foi, par la régularité de leurs mœurs. Il puise toute sa doctrine, tous ses préceptes dans les Saintes Écritures et dans les sublimes exemples du Sauveur Loin de se montrer un Docteur farouche et atrabilaire; loin de s'environner de menaces, de terreurs, de condamnations, il va chercher les âmes pour les éclairer, les persuader, les ramener dans les routes de la vérité, de la vertu que nous trace notre divin Rédempteur. En un mot, il met en œuvre avec autant d'éloquence que de précision, les moyens les plus propres à subjuguer l'incrédulité, à vaincre l'indifférence religieuse, à rétablir le christianisme dans sa pureté primitive, à répandre, enfin, dans toutes les contrées où il existe des êtres doués de raison, les douces influences de la lumière évangélique et de l'ordre moral.

A MONTAUBAN,
Chez P. A. FONTANEL, Imprimeur du Roi,